

LA LECTURE EST LA CLÉ DU SAVOIR: L'EXPÉRIENCE DES CLUBS DE LECTURE À ANÉHO, TOGO

par Messan Ahlin Yona Sodji*

La promotion de la lecture passe en général par des structures organisées, mais il arrive qu'elle soit le fait d'initiatives personnelles, de la volonté de quelques uns de faire avancer les choses. Ainsi, à Aného, un conseiller sportif, des enseignants du primaire et du secondaire, avec le soutien du réseau de lecture publique, ont-ils organisé la présence et la vie du «livre de loisir» à l'école. Après quelques années de fonctionnement, les enseignants associés constatent ses effets bénéfiques sur la pratique scolaire. Ce conseiller sportif nous propose son expérience.



Qui veut apprendre, étudier, connaître, s'informer, doit lire. La lecture n'est pas seulement «littéraire»; il faut bien lire l'énoncé d'un exercice de sciences physiques ou de mathématiques et le comprendre avant de pouvoir le résoudre. Elle présente deux étapes : celle qui consiste à apprendre à lire, ce que les instituteurs dans les écoles primaires font si bien au niveau des cours préparatoires; celle qui permet au lecteur d'entretenir et de parfaire ses connaissances. Cette dernière étape n'est possible que lorsque le lecteur a été éduqué en conséquence et ce dès son jeune âge; malheureusement ceci n'est pas toujours le cas. A ces parents et enseignants qui ne cessent de déclarer : «nos enfants n'aiment pas lire», «nos élèves ne lisent pas», je voudrais demander combien de pages parcourent-ils eux-mêmes à leurs moments libres. Si déjà adultes que nous sommes, nous pouvons fouiller à nos heures de détente au moins quelques revues et journaux, nos enfants nous suivront par imitation, car leur statut les y prédispose.

Comme nous le constatons, le mal n'est pas uniquement infantile ; l'adulte en souffre tout autant; et pour le combattre et l'enrayer, il faudra tout en essayant de «traiter l'adulte», vacciner l'enfant; le remède, c'est la «sensibilisation» :

elle est un «serum» pour l'adulte et un «vaccin» pour le jeune. Il convient ici d'insister davantage sur le cas de l'enfant car ce vaccin qui lui sera administré dès son âge le plus tendre l'immunisera toute sa vie et fera disparaître le mal pour l'éternité des temps, le jeune d'aujourd'hui étant appelé à devenir l'adulte de demain.

L'enfant ayant appris à lire doit maintenant lire. Les seuls manuels de lecture ne lui suffisent pas. Il faudra mettre à sa disposition d'autres ouvrages tels que: albums, romans, contes, légendes, récits, etc... Certaines écoles disposent à cet effet d'une petite bibliothèque, ce qui est d'ailleurs souhaitable; mais le tout n'est pas d'en avoir, encore faut-il savoir l'exploiter et en faire un usage judicieux.

Le bibliothécaire doit se mettre au service des écoles et susciter l'intérêt chez l'enfant, à travers l'animation de la bibliothèque et autour du livre.

Ces réflexions nous ont amenés à trouver des moyens simples et efficaces pour lutter contre les problèmes de lecture à Aného. Les recettes employées ont été les suivantes :

Sensibilisation : Organisation de Clubs de Lecture

Organiser les élèves en «club» et leur expliquer le bien fondé de la lecture. L'adhésion à ce club sera libre et se fera plutôt par plaisir.

Le Chef de l'établissement disposera d'un cahier par cours dans lequel le bibliothécaire prendra soin d'inscrire un élève par page et d'enregistrer tous les livres pris par ce dernier avec les mentions nécessaires. Ceci lui permettra une meilleure gestion des livres et d'inventorier à la fin de l'année le nombre d'ouvrages lus par chaque enfant, ce qui constitue un critère non négligeable dans l'organisation du concours de meilleur lecteur, élément important dans l'animation du Club, et partant de la bibliothèque.

Photo M. Laurentin



Toujours dans la recherche d'éléments de motivation, le responsable pourra organiser d'autres concours tels que : le concours de meilleur conteur, concours d'orthographe, de poèmes, de théâtre, de dessin autour d'un livre, etc ... bien sûr dotés de prix. Le domaine d'exploitation en matière d'animation d'une bibliothèque est assez vaste. Il revient au bibliothécaire de faire appel à la fertilité de son imagination, à sa volonté et à son savoir-faire; dispositions qui lui permettront d'obtenir la collaboration des enseignants, ceux-ci étant en fait les grands bénéficiaires de cette lecture enfantine car pouvant l'exploiter à des fins pédagogiques.

La seule difficulté inhérente à cette démarche est de pouvoir contrôler si effectivement l'enfant a lu le livre. Là encore, le procédé est assez simple. S'agissant des écoles primaires, le bibliothécaire procédera par étapes. Il sollicitera l'aide des instituteurs qui guideront les enfants dans le choix des livres. Un délai de trois semaines sera accordé aux élèves pour lire l'ouvrage et le rapporter. Il leur sera demandé un petit résumé oral au cours duquel l'encadreur interviendra de temps en temps pour poser quelques questions lui permettant de juger l'élève sur la compréhension du texte. Un peu plus tard (deux à trois mois), lorsque l'enfant sera habitué à cet exercice, le maître pourra associer au résumé oral un petit résumé écrit de cinq lignes environ.

Les collégiens et les lycéens, eux, auront à présenter des

exposés sur les ouvrages lus après un délai de deux semaines; exposés qui seront suivis de débats. De temps à autre, le responsable pourra faire appel à des spécialistes qui prendront part aux débats selon le thème choisi.

Ainsi, lentement mais sûrement, les enfants s'habitueront aux livres, prendront goût à la lecture et finiront par connaître le chemin de la bibliothèque de lecture publique. Notre objectif - amener les gens vers la bibliothèque - aura abouti: le livre est allé chercher les lecteurs, maintenant c'est aux lecteurs de venir chercher les livres. Pour parvenir à un tel résultat, la mise au point d'un règlement strict régissant la vie du Club et permettant un déroulement ordonné et méthodique du travail s'avère nécessaire. Tel un marchand qui fait la publicité pour ses denrées, ainsi en sera-t-il pour le bibliothécaire. Il doit savoir que si les lecteurs ne viennent pas vers les livres, il appartient aux livres d'aller vers eux; et qu'il doit avoir recours à ses valises lorsque l'école ne possède pas de bibliothèque. Dans le cas contraire, il risquerait de faire figure de désœuvré et les livres n'auront pas servi à grand chose.



*Conseiller sportif, responsable de clubs de lecture